

Accroissement naturel et taux de prélèvement de bois dans les forêts de France métropolitaine pour la période 2007-2015

	Accroissement naturel Mm ³ /an	Mortalité Mm ³ /an	Production nette Mm ³ /an	Prélèvements Mm ³ /an	Taux de prélèvement %
Résineux	37,4	3,3	34,1	22,0	58,8
Feuillus	54,5	5,5	49,5	23,2	42,5
Total	91,9	8,8	83,1	45,2	49,1

Unité : volume « bois fort tige »

Source IGN : Le Memento – Edition 2017

Pour en savoir plus, voir la fiche forêt-bois 3.01 en ligne sur :
<https://www.academie-foret-bois.fr/chapitres/chapitre-3/>

2018 - 12

Opinion répandue

« *La forêt française est surexploitée* ».

Notre analyse

« *Dans une forêt gérée avec un objectif de production ligneuse, les coupes de bois se situent à différentes étapes de la vie des arbres. Des éclaircies successives visant à supprimer les tiges moins bien conformées permettent de favoriser la croissance des tiges d'avenir. Les arbres correspondant à l'objectif principal du sylviculteur sont récoltés quand ils sont parvenus à maturité (dimensions, âge). Le système ne peut être durable du point de vue de la continuité de la ressource que si, sur la longue période, le taux de prélèvement par la récolte n'excède pas l'accroissement naturel biologique de la forêt.*

Le tableau concerne le bois des troncs, sans prendre les branches en compte. Il montre que sur les huit dernières années, le taux de prélèvement au niveau national n'est, en moyenne, qu'à peine la moitié de l'accroissement biologique naturel. Pour les résineux, ce taux est de 59% contre 42,5 % pour les feuillus. Ceci signifie que les volumes sur pied augmentent fortement. Ce processus, à l'œuvre de manière continue depuis des décennies, constitue le moteur de l'accumulation de bois, et donc de carbone, dans les forêts. On est donc à l'opposé d'une surexploitation de la forêt. »